



Livret de l'accompagnement à la scolarité Saison 2021 - 2022



Une association affiliée
leo lagrange
FEDERATION

Modalités d'inscription

L'accompagnement à la scolarité est organisé par la MPT de Saint-Pierre. Il faut donc adhérer à l'association pour pouvoir participer à ses activités.

En début de chaque rentrée scolaire, le dossier d'inscription doit être rendu complet avant la première journée d'accueil. L'enfant ne pourra être accueilli si le dossier est incomplet.

Ce dossier est à récupérer à la MPT pendant les heures d'ouverture de l'accueil. Pour une nouvelle inscription, il est demandé de prendre rendez-vous avec la responsable enfance (voir la rubrique contacts).

Pour que le dossier soit complet, il doit comprendre :

- L'adhésion à la MPT de Saint Pierre et la cotisation (5,50€ pour les mineurs)
- La fiche sanitaire de liaison
- Le coupon de réponse de ce livret
- Un certificat médical attestant que les vaccins obligatoires (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique) de l'enfant sont à jour ou attestant d'une contre-indication pour ces vaccins (ou la photocopie du carnet de santé)

Les réservations

Pour toute l'année, vous devez préciser quel(s) jour(s), l'enfant sera présent à l'accompagnement à la scolarité. Il est possible de changer de jours au cours de l'année si la responsable enfance a été prévenue et s'il reste des places les autres jours.

Les annulations

En cas d'absence, merci de prévenir dès que possible car toute absence non prévenue sera facturée.

